

Le Projet EPOP



EPOP est un mot en anglais.

EPOP veut dire en français :

**« Pouvoir d’agir et participation
des personnes en situation de
handicap »**

Le projet EPOP veut aider les personnes en situation de handicap à participer plus à la société.

Participer plus à la société veut dire :

être acteur dans la vie de tous les jours.

Faire mes propres choix.

Les personnes en situation de handicap peuvent participer de différentes façons à la société.

Par exemple, elles peuvent :

- **Être Pair-aidant :**

Le pair-aidant est

une personne en situation de handicap conseillant une autre personne en situation de handicap.

Une personne en situation de handicap

partageant son vécu avec une autre personne en situation de handicap pour l’aider.

- **Être auto-représentant :**

L'auto-représentation c'est quand :

Une personne en situation de handicap parle pour elle-même.

Une personne en situation de handicap décide pour elle-même.

Un auto-représentant peut aussi parler

pour un groupe de personnes en situation de handicap.

Les auto-représentants défendent leurs droits.

Les auto-représentants veulent décider des décisions

pour eux-mêmes.

L'auto-représentant veut participer à tout ce qui le concerne :

- dans la société
- dans les établissements
- dans les services médico-sociaux

- **Participer à la création de nouveaux objets ou services :**

On peut travailler avec des personnes en situation de handicap

pour faire des nouveaux objets

pour faire des nouveaux services.

Ça permet de les rendre accessibles à tout le monde.

On appelle cela la conception universelle.

Mais c'est parfois difficile de participer à la vie de la société.

EPOP veut aider les personnes en situation de handicap.

EPOP veut aider les professionnels accompagnants.

Pour cela :

EPOP veut mettre en place :

- Une formation pour les personnes en situation de handicap
- Une formation pour les professionnels
- Des aides pour développer des projets
- Une étude pour que la pair-aidance puisse devenir un métier

Le projet EPOP est un essai.

On va essayer différentes choses pour que

les personnes en situation de handicap participent plus.

On évaluera ce qui fonctionne bien

pour le développer après dans toute la France.

La ministre chargée des personnes en situation de handicap

Madame CLUZEL soutient le projet.

Dans les Hauts de France

le projet EPOP se passera :

- A Amiens-Montdidier-Péronne
- A Roubaix-Tourcoing

Le projet EPOP va durer trois ans.

Cela veut dire :

Le projet EPOP se fera en 2021, 2022 et 2023.

Deux personnes du CREAI vont animer le projet EPOP.

Le CREAI c'est le Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations.

Animer veut dire : diriger le projet EPOP.

Les deux personnes sont :

- **Pauline TURSI**

Chargée de mission EPOP

06 24 68 32 32

ptursi@creaihdf.org

- **Arthur AUMOITE**

Référent pair régional EPOP.

C'est une personne en situation de handicap.

Arthur Aumoite connaît bien la pair-aidance et l'auto-représentation.

06 51 40 59 64

aaumoite@creaihdf.org

Vous pouvez leur téléphoner ou leur écrire

si vous avez des questions.

Vous pouvez leur téléphoner ou leur écrire

si vous voulez participer au projet EPOP.

© Logo européen Facile à lire: Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu Fiche réalisée avec Yann, Laurent, Moïse et Sylvie.